

NE LUI LAISSONS AUCUNE CHANCE
NE BAISSONS PAS LA GARDE



GESTION DE CRISE COVID-19

Lettre d'information du Maire/ édition n°12

Chère Gonfrevillaise, Cher Gonfrevillais,

Comme vous l'avez constaté, en même temps que s'assouplit la réglementation liée à la gestion de crise du Covid-19, nos services reprennent progressivement leurs missions. Tous ceux qui sont actuellement autorisés par la loi, sont en activité, même si l'accueil du public est maintenu sur rendez-vous pris au préalable, mais sur des plages horaires plus larges qu'habituellement (07h30 à 17h00, y compris sur le temps du midi).

Cette reprise progressive d'activité est ainsi adaptée aux protocoles en place pour vous offrir un maximum de services, mais également un maximum de précautions. Car le virus est toujours là, il circule et affecte encore ici et là certains de nos concitoyens sur le territoire national. Dans l'attente d'un vaccin, ou mieux encore de son hypothétique disparition, il nous faut donc vivre avec sa menace en respectant notamment les gestes protecteurs.

Nous ne sommes donc pas encore revenus à la vie normale, même si les efforts des uns et des autres ont permis d'en retrouver le chemin.

Soyez en tout cas persuadés que nous faisons le maximum, même en mode adapté, pour vous accompagner et rétablir une offre de services publics de qualité qui constitue l'un des atouts de notre commune. Il en est ainsi, et cette lettre y revient, pour le programme « *un été ensemble à Gonfreville l'Orcher* » ou les activités proposées en direction des enfants et des jeunes. Quant à nos associations, autre atout important pour le vivre ensemble, nous étudions en lien avec elles, les possibilités et perspectives de reprise de leurs propres activités.

Tout ceci se fait avec l'engagement de tous, le sens des responsabilités et nécessite votre compréhension.

Cette situation inédite requiert également votre mobilisation, à l'image des personnels soignants en lutte, une mobilisation avec toutes les précautions sanitaires d'usage, pour que toutes ces épreuves ne nous conduisent pas à un retour en arrière, au monde d'avant.

Car les enseignements de cette crise, comme des précédentes, doivent nous permettre de déterminer si nous souhaitons à l'avenir vivre dans une société basée sur les solidarités, avec un Etat, des communes et des services publics forts ou en revenir à une société du laisser-faire, du tout marchand, du tout argent. A Gonfreville l'Orcher nous sommes depuis longtemps engagés pour faire changer les choses et donner la priorité absolue à l'humain d'abord et avant tout. C'est ainsi que nous avons également géré cette crise et c'est sans doute ce qui a permis de la traverser un peu mieux qu'ailleurs.

Nombreux sont ceux qui nous ont adressé des messages de soutien, de remerciements tout au long de cette crise. Soyez en remerciés, nos agents qui se sont fortement investis malgré les risques qu'ils ont pris, y sont sensibles.

En vous laissant prendre connaissance des différentes informations pratiques contenues dans cette lettre, je vous donne rendez-vous pour la prochaine, aux alentours du 1er juillet, pour parler d'un été à Gonfreville l'Orcher.

Respectueusement,

Le Maire,
Alban Bruneau

Nous limitons l'ouverture au public de nos services au strict nécessaire (administration générale, Etat-civil, Centre communal d'action sociale CCAS...). Toutes les démarches sont possibles mais sur rendez-vous (à l'Hôtel de Ville les rendez-vous sont organisés selon des horaires exceptionnels, de 07h30 à 17h00 temps du midi inclus, et dans les mairies annexes aux horaires habituels.

Pour toute question et demande de rendez-vous, un numéro unique est à votre disposition : **02.35.13.18.00** Contactez-le avant d'être convié à vous rendre en mairie.

Concernant votre santé et celle de vos proches, il est important de vous conformer aux directives sanitaires. Pour toute question, **vous pouvez contacter le : 0.800.130.000**

Point de situation au vendredi 19 juin

LES ECOLES

Un accueil des élèves est permis désormais pour toutes les classes de maternelle et d'élémentaire, ainsi que les services de transport scolaire, d'accueil péri-scolaire, de restauration et le centre de loisirs du mercredi (dans chaque école). Un nouveau protocole sanitaire relatif aux établissements scolaires a été transmis indiquant que le respect de la distanciation physique n'était plus une obligation pour les maternelles et était une recommandation pour les élémentaires. Il est cependant demandé de ne pas mélanger les groupes. Le Président de la République a annoncé un retour obligatoire de tous les élèves à l'école à partir de lundi (22 juin).

LES RESIDENCES AUTONOMIE

Les résidents peuvent recevoir les membres de leurs familles et proches y compris les mineurs, sans autorisation préalable. Le nombre de personnes reçues dépend de la superficie des logements et de la possibilité de respecter les gestes barrières. Le port d'un masque est recommandé dès lors que la distanciation d'un mètre ne peut pas être respectée et il est conseillé de ne pas venir à plus de deux personnes à la fois par logement. Les visiteurs et professionnels extérieurs sont invités à compléter le registre d'entrées et de sorties placé à l'entrée de la Résidence, à s'engager à respecter strictement les gestes de protection et à ne pas se rendre sur site s'ils présentent des symptômes ou de la température.

L'EHPAD « LES CHARMETTES »

Nouvelle illustration des incohérences du Président et de son gouvernement :

- Dimanche 14 juin : Le Président de la République annonce la reprise, dès le lendemain, des visites des familles sans rendez-vous ce qui est, à ce moment-là, contraire aux directives en vigueur que son Gouvernement a édictées.
- Lundi 15 : Légitimement des familles ayant entendu l'allocution du Président se manifestent mais ne peuvent voir leur demande satisfaite puisque nous ne possédons pas le nouveau protocole.
- Mercredi 17 : Le nouveau protocole est enfin diffusé aux gestionnaires des EHPAD. Si celui-ci confirme l'assouplissement des mesures de protection dans les établissements, il fait clairement peser sur eux la responsabilité en cas de nouvelle contamination...

Dans le même paragraphe, il est ainsi indiqué : « **reprise le plus vite possible des visites des proches sans rendez-vous** » et « **ces évolutions devront s'accompagner d'une vigilance continue** »... Selon les directives reçues, le nouveau protocole sanitaire doit être finalisé pour le lundi 22 juin, présenté aux membres du Conseil de Vie Sociale pour avis avant le 25 juin 2020 et doit être ensuite communiqué, par tous moyens, aux résidents et à leurs proches.

Ce protocole précisera les modalités du déconfinement sur les points suivants :

- les visites au sein de l'établissement
- les nouvelles admissions et la fin des confinements préventifs
- la reprise des sorties individuelles et collectives
- la reprise de la vie sociale et des interventions des professionnels et des bénévoles au sein de l'établissement
- la réouverture du PASA

DISTRIBUTION DES CAP

Les Chèques d'Accompagnement Personnalisés (CAP) seront distribués aux bénéficiaires du CCAS lors de rendez-vous individualisés pris auprès de chaque famille pour une distribution à l'Hôtel de Ville et dans les deux mairies annexes. Depuis mars, cette distribution se faisait à domicile. Les prises de rendez-vous seront effectuées par des agents du CCAS.

LES ECOLES MUNICIPALES DE DANSE, DE MUSIQUE, DE COUTURE ET D'INFORMATIQUE

La saison 2019/2020 ayant été fortement perturbée et écourtée, les Gouffrevillais inscrits dans les écoles municipales qui souhaitent renouveler leur inscription pour la saison 2020/2021 bénéficieront d'un demi-tarif.

Avec la crise sanitaire, les écoles municipales de couture, de musique et de danse n'ont pas revu les élèves depuis le mois de mars. Des actions via les réseaux sociaux ont maintenu le lien durant le confinement. Mais l'année ne pouvait s'achever sans un temps de "retrouvailles" en chair et en os. Durant les deux dernières semaines de juin, les écoles vont donc accueillir leurs élèves, dans le respect des protocoles sanitaires, pour terminer les ouvrages de couture, faire un bilan pour la musique, ou danser ensemble une dernière fois avant les vacances. Un temps pour se souhaiter un bel été et mieux se retrouver à la rentrée !

PROGRAMME « UN ETE ENSEMBLE A GONFREVILLE »

Pour tenir compte de la réglementation actuelle, un programme sera organisé sur 3 sites pour permettre l'accueil des familles gouffrevillaises : la cour d'école de Gournay (et en cas de pluie salle des fêtes de Gournay), le jardin du Clos Fleuri (et en cas de pluie le gymnase Delaune) et le terrain clôturé à l'entrée du Stade Baquet (et en cas de pluie l'ECPC ou la salle Arthur Fleury).

Sur chacun de ces sites, 3 manifestations sont prévues (1 ciné plein air, 1 concert, 1 spectacle) soit **9 spectacles d'envergure sur l'été**. En plus de ces manifestations, Art'gonotes proposera un concert par semaine. Une soirée contes sera proposée aux aînés des résidences (contes normands grivois) et différentes autres initiatives ponctuelles jalonneront l'été.

LES ACTIVITES ENFANCE-JEUNESSE DE L'ETE

Les inscriptions au centre de loisirs cet été se poursuivent jusqu'au vendredi 26 juin, directement au centre de loisirs René-Cance (et non en mairie), de 9h à 12h ou de 14h à 17h (Renseignements au : **02.35.13.16.00**).

Les pré-inscriptions aux séjours pré-ados (en Normandie) et aux escapades Ados (à Magland) se font uniquement par téléphone jusqu'au 19 juin.

- Au **02.35.13.16.06** pour les séjours pré-ados
- Au **02.35.13.18.27** pour les escapades Ados

Enfin, l'offre « Tickets vacances » pour les 12/25 ans (activités ponctuelles) sera maintenue tout l'été.

FETE DE LA VILLE 2020 ?

Pour la Fête de la Ville 2020, décision sera prise demain samedi au cours d'une réunion avec les associations partenaires, même s'il semble bien difficile de tenir les protocoles sanitaires sur ce grand rassemblement. Le Trail de la Pointe de Caux quant à lui ne pourra pas se tenir.

LES PANIERS CULTURELS DE LA MEDIATHEQUE

Le dispositif de retrait à la médiathèque des paniers culturels pour les adhérents Gonfrevillais.es se poursuit la semaine prochaine. **C'est très simple, il vous suffit de passer votre commande de livres, jeux, cd, dvd.... via le portail de la médiathèque <https://gonfreville-pom.c3rb.org/> ou tout simplement par téléphone 02.35.13.16.63 ou 02.35.13.16.64.**

Vous pourrez venir la retirer sur rendez vous, selon une procédure qui vous sera communiquée par les agents afin de respecter les gestes barrières et assurer la protection de tous.

PISCINE G'DO ET AIRES DE JEUX

Nous travaillons avec les services de la Communauté Urbaine pour une réouverture de la piscine début juillet mais probablement sur réservation et limitée à 10 % de sa capacité autorisée.

Les aires de jeux vont quant à elles être réouvertes lundi 22 juin.

RETOUR D'ACTUALITE

Le bulletin d'information municipale « Actualités » fera son retour à travers une édition spéciale cet été puis devrait reprendre son rythme habituel à partir de septembre.